

# MESURE DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : TENDANCES STATISTIQUES — PRINCIPALES CONSTATATIONS

La présente fiche d'information donne un aperçu des principales données statistiques contenues dans le rapport *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques* (2013). Ce dernier peut être consulté dans son intégralité à l'adresse suivante : [www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf).

## Agressions sexuelles

### *Faits saillants*

- **Malgré le recul de plusieurs formes de violence envers les femmes, le taux d'agressions sexuelles n'a pas diminué au cours des dernières années.**
- **Selon les données déclarées par la police, les femmes continuent d'être particulièrement vulnérables à cette forme de violence. En effet, elles sont 11 fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'agressions sexuelles.**
- **Dans les faits, les taux d'agressions sexuelles sont probablement bien plus élevés que ne l'indiquent les estimations officielles. Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2009, neuf fois sur dix, les agressions sexuelles commises par une personne autre qu'une conjointe ou un conjoint ne sont jamais signalées à la police.**

### *Fréquence et gravité*

- Selon les données déclarées par la police, en 2009, plus de 15 500 personnes de 15 ans et plus ont été victimes d'agressions sexuelles. La plupart étaient de sexe féminin (92 %) et, parmi celles-ci, la très grande majorité (91 %) ont été victimes d'agressions sexuelles de niveau 1<sup>i</sup>. Les autres infractions regroupaient : le voyeurisme, l'exploitation sexuelle et les agressions sexuelles graves (infractions des niveaux 2 et 3).
- Selon les données déclarées par la police, les taux d'agressions sexuelles sont nettement plus élevés chez les femmes que chez les hommes; cela, dans toutes les provinces, mais particulièrement dans les provinces de l'Ouest<sup>ii</sup>.
- Les données autodéclarées confirment cette tendance (c'est-à-dire, que les femmes sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles que les hommes). Selon l'ESG de 2009, sept fois sur dix, les victimes d'agressions sexuelles sont des femmes.
- En 2009, les attouchements sexuels sans consentement ont représenté 81 % des agressions sexuelles autodéclarées contre des femmes; les 19 % restants étaient des attaques de nature sexuelle. Cette répartition des différents types d'agressions sexuelles contre les femmes n'a pas changé en dix ans.

- Les agressions sexuelles les moins souvent déclarées sont celles commises par une personne autre que la conjointe ou le conjoint. Parmi les agressions sexuelles de cette nature, neuf sur dix ne sont jamais signalées à la police.

### *Facteurs de risque*

- L'âge fait partie des facteurs de risque connus. Les filles et les garçons de moins de 12 ans sont victimes d'actes de violence aux mêmes taux, mais les types d'infractions varient. Selon les données déclarées par la police, les agressions sexuelles sont de loin l'infraction la plus commune commise envers les filles de moins de 12 ans.
- En fait, 47 % de tous les crimes violents commis envers les filles qui ont été signalés à la police ont un caractère sexuel. Il s'agit le plus souvent d'agressions sexuelles de niveau 1 (69 %) ou d'infractions sexuelles visant les enfants (28 %), comme les contacts sexuels, l'incitation à des contacts sexuels et le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur.
- Les adolescentes (filles de 12 à 17 ans) risquent davantage d'être victimes de violence que les garçons et les adolescents, en particulier d'être victimes d'infractions à caractère sexuel. En 2011, elles ont été victimes d'agressions sexuelles ou d'autres types d'infractions à caractère sexuel huit fois plus souvent que les adolescents du même âge.
- Le taux d'agressions sexuelles, comme celui des autres crimes violents, est nettement plus élevé dans les territoires que dans les provinces. Le risque couru par les femmes est respectivement 4 fois, 9 fois et 13 fois plus élevé que la moyenne provinciale au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

- Certains types de relations peuvent aussi poser des risques particuliers pour les femmes. En 2011, selon les données déclarées par la police, les femmes victimes d'agressions sexuelles connaissaient les trois quarts du temps la personne les ayant agressées. Dans 45 % des cas, il s'agissait d'une personne de leur cercle de connaissances ou d'amitiés; dans 17 % des cas, d'une ou un partenaire intime; et dans 13 % des cas, d'une ou un membre de la famille autre que leur conjointe ou conjoint. Le quart des agressions sexuelles envers des femmes ont été commises par des étrangères ou étrangers.

### *Conséquences*

- Selon les données déclarées par la police pour 2011, les femmes sont plus souvent blessées que les hommes lors d'une agression sexuelle (25 % du temps comparativement à 15 %).

### *Interventions*

- En 2011, 44 % de toutes les infractions à caractère sexuel contre des femmes n'ont pas été résolues, c'est-à-dire que personne n'a été identifié comme l'auteur ou l'auteur du crime ou qu'on a jugé les preuves insuffisantes pour déposer une accusation.
- La majorité des victimes qui reçoivent une aide du réseau officiel de soutien aux victimes sont des femmes. Parmi les femmes y ayant recours, 35 % s'y étaient adressées en raison d'un crime sexuel.

<sup>i</sup> L'agression sexuelle de niveau 1 est une agression commise dans des circonstances de nature sexuelle telle qu'il y a atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime et dans laquelle la victime subit des blessures mineures ou ne subit aucune blessure. L'agression sexuelle de niveau 2 comprend l'agression sexuelle armée, les menaces ou l'infliction de lésions corporelles. L'agression sexuelle de niveau 3 comprend les infractions qui blessent, mutilent ou défigurent la victime, ou qui mettent sa vie en danger.



---

<sup>ii</sup> Les variations régionales peuvent dénoter des différences réelles dans la fréquence, mais d'autres explications peuvent être envisagées. Par exemple, il se peut qu'on perçoive différemment ce qui constitue une agression sexuelle, et ces différences peuvent en retour avoir une incidence sur la probabilité qu'une victime signale une agression à la police. Les autres explications peuvent inclure des variations dans les caractéristiques démographiques, l'accès aux services pour les victimes et la formation des effectifs policiers.